

Réunion d'infos Rossignol

09 février 2022



Nouvel art de vivre au MEFR !



Non il ne s'agit pas d'une nouvelle opération écoresponsabilité du ministère et cela n'a rien à voir avec cet oiseau dont le nom est plutôt synonyme de légèreté de retour des beaux jours et pour lequel une campagne de sauvegarde de l'espèce serait organisée par le secrétariat général !

Rossignol est le nom donné plus prosaïquement à la nouvelle carte agent ministérielle qui sera déployée cette année et fait par opposition plutôt référence à cet outil bien connu des serruriers et autres crocheteurs de serrures.

Suite à un audit, c'est pour l'administration la réponse apportée par le haut fonctionnaire de défense et de sécurité du secrétariat général à des problèmes de sécurité liés notamment à l'authentification des agent.e.s aux systèmes d'informations (mémorisation de mots de passe complexes, à renouveler régulièrement...) mais qui permettra des « *bénéfices importants* » en matière de simplification du quotidien des agents et de développements de nouveaux usages.».

Une carte unique à multiple usage

Cette carte permettrait :

- L'utilisation simple et sécurisée des systèmes d'information (ouverture de sessions sur poste de travail, accès aux applications...), à l'aide d'une puce « contact » contenant des certificats électroniques et présentant un niveau de confiance élevé ;
- L'ensemble des usages sans contact, utiles au sein du ministère, (accès bâtiments, pointage horaire, carte de cantine.. qui impliquent à l'heure actuelle plusieurs cartes) en lien avec les différentes directions.

L'administration nous a précisé qu'elle avait déjà engagé des échanges avec l'AGRAF.

L'objectif poursuivi est à la fois :

- Un renforcement de la sécurité des usages contact et sans contact.
- Une simplification du quotidien de l'agent (moins de cartes, moins de mémorisations des mots de passe...).

Deux possibilités

Les agent.e.s des finances auront accès à deux types de cartes :

- Une carte agent « permanente » personnalisée valable deux fois trois ans.
- Des cartes temporaires non personnalisées (stagiaires, réunions, perte de cartes ...) mais également accessibles aux personnels externes (prestataires, colloques, CASC, visites ...). Pour ces derniers un suivi particulier devra être effectué quand à la durée de validation.

Les agent.e.s qui perdraient ou se feraient voler leur carte devront le signaler à l'administration dès qu'ils ou elles le constateront afin que celle-ci puisse la désactiver.

Pour **Solidaires Finances**, plusieurs questions se posent :

- Le fait de regrouper plusieurs cartes sur une seule ne permettra t-il pas un « traçage » de l'activité des agent.e.s ?
- Une seule carte n'augmente t-il pas le risque en cas de perte surtout si l'agent.e ne s'en aperçoit pas de suite ?
- Comment fera l'agent.e qui ne pourra plus accéder aux locaux, ne pourra plus se connecter à ses applications, ne pourra plus aller déjeuner à la cantine, etc. Nous ne connaissons pas le délai pour obtenir la carte provisoire et la réfection de la carte dédiée. En attendant que fait l'agent.e ?

- Une carte multi-service impliquera t-elle que l'agent.e devra l'avoir en permanence sur elle ou lui toute la journée (autour du cou avec un cordon ?) ?

L'administration en appelle à la responsabilisation des agent.e.s.

En réponse à nos inquiétudes l'administration a précisé que la jurisprudence interdisait tout suivi de l'agent.e via les outils techniques et que le ministère s'y conformait scrupuleusement.

En langage plus direct : le but de cette carte n'est pas de «fliquer» les agent.e.s. Pour l'administration les diverses informations contenues sur la carte (sur des bandes passantes différentes) resteront cloisonnées. Ouf, nous voilà rassuré.e.s !

Nous avons soulevé la question du renouvellement des cartes en cas de perte ou de vol.

Pour l'ensemble des fédérations il n'est pas acceptable que les agent.e.s fassent l'objet de sanctions comme cela se passe à la DGDDI (blâme) avec la carte Cybèle.

Gestion de la carte

Elle s'effectuera soit par la direction soit par le service de rattachement de l'agent.e en tant qu'autorité d'enregistrement.

Chaque autorité devra assurer la synchronisation de son annuaire avec le système de gestion des cartes et certificats exploité par IN Groupe (qui assurera la fabrication des cartes et qui été sélectionné en mai 2021).

Seules les données indispensables des agent.e.s sont concernées par cette synchronisation : nom, prénom, civilité, matricule ministériel, entité de rattachement, identifiants informatiques et numéro de téléphone professionnel, photo.

L'objectif pour l'administration est de réaliser les demandes des cartes des agent.e.s sans qu'il soit nécessaire de reproduire les formalités administratives ayant permis d'inscrire l'agent dans la base ministérielle RH SIRHIUS.

La carte sera remise à l'agent.e. (en face-à-face pour les cartes présentant le plus haut niveau de sécurité).

Préalablement à la remise de la carte, l'agent.e devra accepter les conditions générales d'utilisation du service, l'engageant notamment à garder la carte sous son contrôle exclusif.

Mais à ce stade nous n'en savons pas plus sur la teneur de ce qui s'apparente à un contrat ... la plus grande vigilance s'impose. Le diable se logeant souvent dans les détails, nous suivrons particulièrement le contenu de ce «contrat».

Sécurité du projet

Rossignol ne se résumant pas à la seule fourniture de la carte mais également à la production et à la gestion de certificats électroniques implantés sur celle-ci un niveau de confiance élevé est recherché au sens du référentiel général de sécurité (RGS) et du règlement européen sur l'identification électronique eIDAS. Ce service d'émission de certificat est porté par le Secrétariat général en tant « qu'autorité de certification ».

Le service est en cours de qualification.

Déploiement

Les premiers déploiements devraient intervenir dès que la qualification sera obtenue.

L'administration estime que dès mai 2022 la Douane sera la première à basculer en remplacement de la carte cybèle, puis ce sera au tour de l'Administration centrale et des autres directions générales.

Pour **Solidaires Finances** le renforcement de la politique ministérielle en matière de sécurité et de sûreté est une nécessité à l'heure où la cyber-criminalité, les tentatives d'usurpation d'identités se développent. Pour autant, les agent.e.s du MEFR ne doivent pas en être les premières «victimes» !

Cette réunion qui n'était pour l'administration qu'une réunion d'information en implique pour **Solidaires Finances** d'autres avant son déploiement !

